

**Olivia Samuel**

Université de Versailles  
Saint-Quentin, France  
osamuel@noos.fr

# La nuptialité en

# M O U V E M E N T

**Pascal Sebille**

Université de Lille, France  
pascal.sebille@wanadoo.fr

DANS L'ENSEMBLE des transformations démographiques des 50 dernières années, celles qui ont probablement le plus attiré l'attention, du fait de l'ampleur des changements, sont: la baisse de la mortalité puis, associée à l'augmentation de la prévalence contraceptive, la forte diminution de la fécondité. Le développement des migrations internes et hors des frontières participe aussi aux profondes transformations vécues par la population mexicaine depuis le milieu du xx<sup>e</sup> siècle. Ces trois phénomènes ont contribué, chacun à leur façon, aux transformations de la famille mexicaine. Au cours des années 1950-1960, la baisse de la mortalité, infantile en particulier, a entraîné une augmentation sensible de la taille des groupes domestiques. Mais rapidement après le début des années 1970 et jusqu'aux années 1980, la diminution marquée de la fécondité a eu pour effet d'ajuster, puis de réduire la taille des familles. La migration a accompagné de nouvelles stratégies d'adaptation à ce contexte démographique changeant, en leur permettant de diversifier leurs sources de revenus. Elle demeure pour elles une réponse aux difficultés économiques entraînées, principalement en ville, par la crise des années 1980, mais elle est aussi en milieu rural une solution au risque de morcellement du patrimoine foncier.

Un aspect moins exploré des dynamiques démographiques est celui de la nuptialité, qui n'a pas connu de mutation spectaculaire dans les dernières décennies (Juárez 1990; Quilodrán 1993; Samuel 2001). La solidité des structures matrimoniales et familiales a-t-elle vraiment permis au mariage de résister à 30 années de bouleversements socio-économique et démographique? C'est peu probable. Si les comportements de nuptialité ont évolué en phase avec les changements observés dans la société mexicaine, ces bouleversements se sont certainement eux-mêmes nourris des transformations de la famille et du mariage.

Nous proposons dans cet article –à partir de l'exploitation des résultats de l'*Encuesta Demográfica Retrospectiva Nacional (EDER-98)*, réalisée au Mexique en 1998,<sup>1</sup> et secondairement de l'*Encuesta Nacional de la Dinámica Demográfica*,<sup>2</sup> de 1997 (ENADID-97)– une comparaison des comportements de nuptialité entre trois groupes de générations historiquement distincts (1936-1938, 1951-1953, 1966-1968), de manière à repérer les éventuels changements qui se sont produits au cours de ces 50 dernières années en matière de statut matrimonial et de type d'union, de calendrier et d'intensité des unions, d'écart d'âge entre conjoints, et enfin de dissolution et de nombre d'unions.

L'analyse porte sur l'ensemble de la population mexicaine et sur un découpage urbain / rural, l'échantillonnage de l'enquête ne permettant pas une exploitation au niveau des régions ou des entités fédérales. De plus, la diversité des comportements spécifiques de nuptialité sera gommée par une approche à l'échelle nationale, qui a cependant l'avantage de faciliter l'identification des tendances les plus importantes et de donner une vision globale des évolutions.

Avant d'en venir aux différentes dimensions de la nuptialité, examinons le contexte historique dans lequel les générations ont accompli ou accomplissent leur histoire matrimoniale et l'étape de leur cycle de vie lorsqu'elles ont été observées par l'*EDER* en 1998. Les générations 1936-

1938 (générations avancées) sont âgées de 60 à 62 ans au moment de l'enquête et ont terminé leur vie reproductive, tout au moins dans le cas des femmes. Sur le plan matrimonial, les couples traversent une phase de stabilité (couples constitués depuis de longues années, faible risque de rupture par séparation), mais les femmes sont soumises à un risque croissant de dissolution par veuvage. Les individus isolés (veuf[ve]s, séparé[e]s) sont quant à eux désormais peu exposés à un risque de changement d'état matrimonial (nouvelle union). L'histoire matrimoniale de ces générations, quoique inachevée, est néanmoins largement derrière elles et l'enquête nous fournit une rétrospective relativement exhaustive des événements qui ont jalonné leur parcours de nuptialité. Celui-ci s'est amorcé avec une entrée sur le marché matrimonial dans la seconde moitié des années 1960, période relativement faste d'un point de vue économique et d'urbanisation accélérée. À cette période, la fécondité est encore élevée et la nuptialité précoce, intense et stable. Les générations 1936-1938 ont très certainement bénéficié, à l'âge adulte, de meilleures conditions sociales et économiques que les deux groupes suivants.

Les individus nés en 1951-1953 (générations intermédiaires), âgés de 45 à 47 ans en 1998, sont également, du point de vue de leur parcours matrimonial, dans une phase de stabilité (dans ces générations, les dissolutions d'unions par séparation ou divorce sont encore peu fréquentes) renforcée par un risque de veuvage assez faible à ces âges. Là encore, le recul est suffisamment grand pour disposer d'une vision globale de l'histoire matrimoniale de ces générations, histoire qui a débuté dans la première moitié des années 1970. C'est une période charnière: la transition de la fécondité débute et l'utilisation des moyens de contraception se développe, après la mise en place en 1977 du programme de planification familiale. Les couples qui se constituent alors connaîtront et subiront, au bout de quelques années de vie conjugale, la crise économique du début des années 1980 qui n'a cessé depuis de s'étendre à l'ensemble des secteurs de la société.

Le groupe de générations 1966-1968 (jeunes générations) est en pleine phase de constitution familiale lors de l'enquête. Âgées de 30 à 32 ans, la plupart des femmes ont déjà contracté une première union, mais 1 homme sur 6 environ est encore célibataire. C'est aussi à partir de ces âges, soit quelques années après le début de l'union, que se manifestent les séparations ou les divorces. Enfin l'observation de la nuptialité de ces générations n'est-elle que partielle et la comparaison avec leurs aînées imparfaite. Mais dès à présent, on peut souligner que l'entrée sur le marché matrimonial et les premières années de vie conjugale de ces générations, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, s'inscrivent dans un contexte de dépression économique. Ces jeunes générations évoluent également dans un pays devenu majoritairement urbain, dans lequel s'est produit un développement considérable de la scolarisation des garçons comme des filles, et où l'insertion des femmes sur le marché du travail salarié a fortement progressé. On peut donc présumer que ces transformations sociales et économiques ont eu un impact sur les parcours matrimoniaux.

## LES SITUATIONS MATRIMONIALES

### Le statut matrimonial en 1998

L'étude du statut matrimonial à chaque âge nous permet de voir comment, au cours du cycle de vie, les différentes situations matrimoniales (célibataire, en couple / marié, séparé ou divorcé, veuf) se succèdent à un niveau collectif. Le célibat puis la vie conjugale rythment la vie des individus, le veuvage et le divorce étant des situations plus marginales. C'est vers 30 ans que l'on observe le plus de femmes en couple: elles sont entre 75% et 91% (selon la génération et le milieu de résidence), puis cette proportion décroît. Les hommes, vers 35 ans, sont environ 90% à vivre en couple et cette proportion se maintient à ce niveau au-delà de cet âge. Aux âges de procréation, la très grande majorité de la population a contracté une union.

Comme d'autres travaux l'ont déjà constaté (Ariza et Oliveira 1999; Ojeda de la Peña 1991), la part des séparé(e)s ou divorcé(e)s dans l'ensemble de la population est réduite: à 45 ans (générations 1936-1938 et 1951-1953) elle représente 1 homme sur 20 et 1 femme sur 10. Celles-ci sont relativement plus nombreuses à cause d'une moindre proportion de remariage après une rupture conjugale. Par ailleurs, le statut de séparé(e)s ou divorcé(e)s est deux fois plus fréquent au sein de la population urbaine, ce qui peut traduire à la fois une fréquence plus élevée des dissolutions d'union et des remariages plus rares.

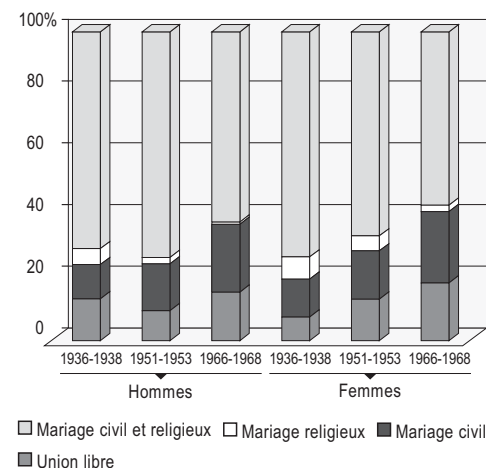
Demeurer veuf est également une situation relativement rare pour les hommes, au plus 2% aux âges les plus avancés, alors qu'à 60 ans cela concerne 16% des femmes rurales et 26% des urbaines, parmi les générations les plus anciennes. Mais le veuvage féminin se raréfie très sensiblement grâce à l'allongement de la durée de vie. Si les femmes sont davantage concernées par le veuvage, c'est parce que les effets de leur faible taux de remariage et de la surmortalité masculine à chaque âge se combinent.

## Les types d'unions en 1997

La forme juridico-religieuse que prend l'union est un aspect complémentaire du statut matrimonial de la population. En effet, le type d'union n'est pas neutre, au contraire il traduit en partie le poids du contrôle social et religieux sur l'institution du mariage, et le degré de tolérance à l'égard de comportements peu normatifs. Si le questionnaire de l'EDER-98 ne l'incluait pas, en revanche le questionnaire de l'ENADID-97 enregistrait précisément le type d'union en cours ou antérieure selon quatre modèles: union libre, mariage civil, mariage religieux, mariage civil et religieux.

À l'échelle nationale, les mariages civils et religieux restent prédominants (graphique 1) et un déclin prononcé des mariages religieux sans sanction civile se profile. Ces mariages, sans validité légale, ne représentent plus que 2.1% des unions des femmes nées en 1966-1968, contre 7.2% dans les générations 1936-1938.

L'évolution des autres types d'unions doit être considérée avec précaution, à cause du processus dynamique de celles-ci. Après plusieurs années de vie commune, de nombreuses unions consensuelles sont légalisées. Ainsi, l'augmentation notable des unions libres (on passe respectivement de 7.6% à 18.7% d'unions libres dans les générations féminines 1936-1938 et 1966-1968) est certainement surestimée à cause d'une durée d'union plus courte des générations les plus récentes, le potentiel de légalisation n'étant pas épuisé. Il en est de même pour l'interprétation de la diminution des mariages civils et religieux; cette baisse est en partie liée à des durées d'union plus courtes pour les jeunes générations et donc à un intervalle de temps trop bref pour que se réalise l'ensemble des légalisations. En revanche, l'augmentation des mariages civils est indéniable, leur poids a doublé entre les deux générations extrêmes (de 12.3% à 23.1% pour les unions féminines) alors même que les légalisations à venir sous-estiment leur part. L'évolution de ces unions légales poursuit la tendance à la hausse observée depuis une vingtaine d'années, stimulée par les campagnes officielles de régularisation des unions du début des années 1970 (Quilodrán 1993) et le renforcement de l'administration.



**Graphique 1 – Types d'unions par sexe et génération.**

Source: auteurs (ENADID-97)

Les différences selon le lieu de résidence à la date de l'enquête concernent principalement le poids des unions libres, beaucoup plus fréquentes au sein de la population urbaine<sup>3</sup> dans les jeunes générations (13.4% chez les rurales nées en 1966-1968 contre 19.5% chez les urbaines). Deux hypothèses peuvent être avancées: soit les jeunes générations urbaines prennent leurs distances avec le mariage et s'engagent moins dans des unions très formalisées, soit ces jeunes s'engagent dans le mariage plus tardivement que les couples ruraux, les délais de légalisation s'allongeant. Étrangement et inversement pour les hommes, l'augmentation des unions libres est plus prononcée chez les ruraux.

En résumé, la nuptialité légale croît (mariages civils); les unions libres comme processus de constitution du couple se multiplient en milieu urbain, mais le modèle "traditionnel" de mariage civil et religieux conserve un poids prépondérant dans l'ensemble des configurations matrimoniales. La coupe transversale qu'offrent les données de l'*ENADID-97* ne permet pas d'estimer pleinement l'ampleur des évolutions en cours, mais indéniablement les couples mexicains aspirent de plus en plus à une reconnaissance des liens conjugaux par une autorité légale, après éventuellement plusieurs années de vie commune, alors que le sacrement de ces liens semble s'effriter.

## LE CALENDRIER DE LA PRIMO-NUPTIALITÉ

Le calendrier des unions est demeuré très longtemps stable et ce n'est qu'à partir des années 1980 qu'apparaissent les premiers changements: l'âge moyen des femmes au moment de l'union passe de 21.6 à 22.2 ans entre 1980 et 1990 (Quilodrán 1993: 20), alors que pour les hommes, le calendrier ne semble pas avoir significativement changé depuis le début des années 1930. Ce sont les femmes des villes principalement et des générations nées après les années 1940 qui, les premières, contracteront une union plus tardivement. Le changement n'est pas de très grande ampleur mais rompt avec des décennies de stabilité. Les résultats de l'*EDER-98* confirment cette évolution. Le trait le plus marquant de l'évolution du calendrier de la première union<sup>4</sup> est la nuptialité de plus en plus tardive des femmes, alors que celle des hommes demeure relativement stable (graphiques 2 à 5), voire se rajeunit pour les urbains.

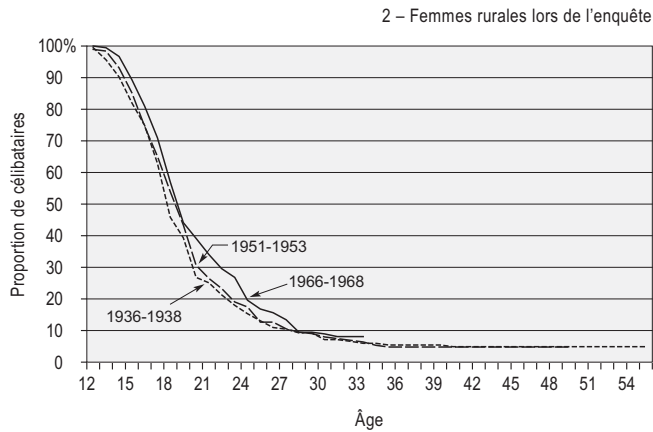
À 18 ans, quelles que soient les générations, plus de 90% des hommes urbains de l'enquête sont encore célibataires. À partir de cet âge, la formation du couple se fait rapidement et s'accélère pour les générations les plus jeunes: 80% de célibataires à 20 ans dans les générations 1936-1938 et 1951-1953 contre 75% des hommes nés entre 1966-1968, puis respectivement 41% et 33% à 25 ans. Le rythme de mise en couple s'est ainsi intensifié entre 20 et 25 ans, ce qui a conduit à un léger avancement de l'âge des hommes urbains au moment du mariage: l'âge médian lors de la première union est en effet passé de 24 à 23 ans entre les générations 1936-1938 et les suivantes (tableau 1).

L'intérêt d'une enquête biographique, comme l'*EDER-98*, est de pouvoir identifier les lieux de résidence des individus à chaque âge, et d'approcher ainsi le calendrier de la nuptialité selon le

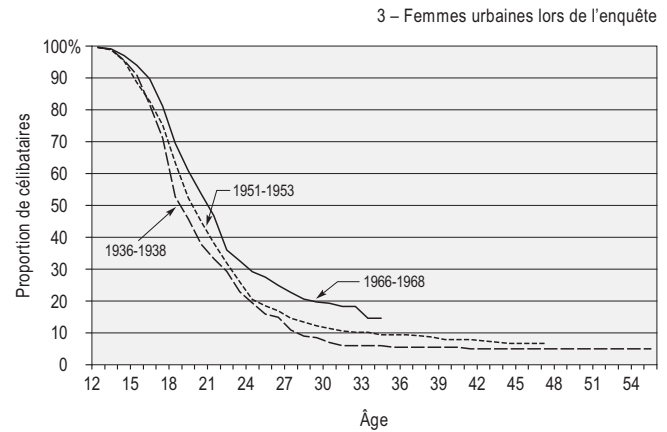
**Tableau 1 – Âge médian au moment de la première union des hommes et des femmes, et écart d'âge en années. Classification selon la zone de résidence, lors de l'union ainsi qu'à la date de l'enquête.**

Source: auteurs (*EDER-98*)

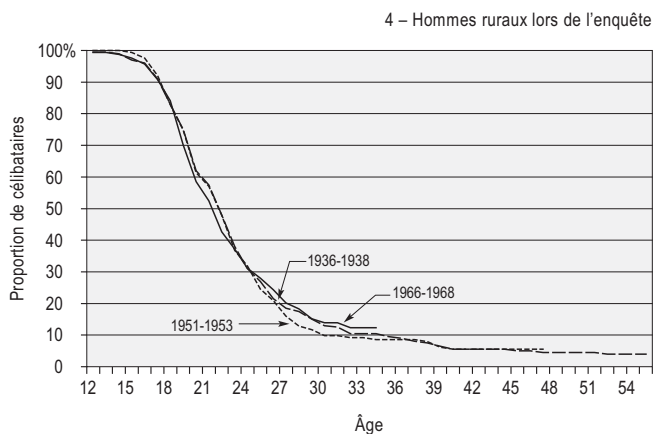
Population lors de la première union	En milieu urbain avant l'union et à la date de l'enquête (générations)			En milieu rural avant l'union, mais en milieu urbain à la date de l'enquête (générations)			En milieu rural avant l'union et à la date de l'enquête (générations)		
	1936-1938	1951-1953	1966-1968	1936-1938	1951-1953	1966-1968	1936-1938	1951-1953	1966-1968
Hommes	24	23	23	25	22	22	22	22	22
Femmes	19	20	21	18	20	21	18	19	19
Écart entre hommes et femmes	5	3	2	7	2	2	4	3	3



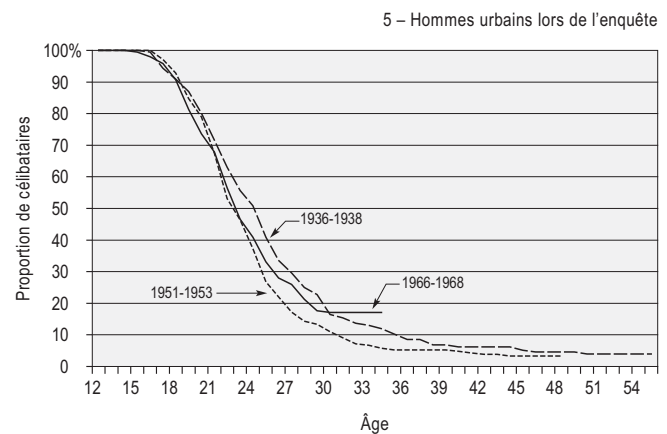
**Graphique 2 – Proportions de célibataires à chaque âge selon le groupe de générations.**



**Graphique 3 – Proportions de célibataires à chaque âge selon le groupe de générations.**



**Graphique 4 – Proportions de célibataires à chaque âge selon le groupe de générations.**



**Graphique 5 – Proportions de célibataires à chaque âge selon le groupe de générations.**

lieu de résidence lors de l'événement, ici contracter une union.<sup>5</sup> Pour les urbains ayant répondu à l'enquête, quel que soit leur lieu de résidence au moment de la première union, la tendance est la même: un rajeunissement du calendrier des unions masculines. Ce rajeunissement apparaît certes un peu plus prononcé pour les hommes qui ont contracté leur union en milieu rural, et qui après ont migré en ville, mais les écarts ne sont pas statistiquement significatifs.

Les hommes ruraux et semi-urbains au moment de leur union, et qui le sont demeurés à la date de l'enquête, ont un calendrier des unions plus précoce et sans changement perceptible entre générations, avec un maintien autour de 22 ans de l'âge médian lors de l'union. Contrairement au modèle des hommes urbains, celui des ruraux se caractérise donc par une très grande stabilité entraînant une réduction de l'écart d'âge au moment de l'union entre les ruraux et les urbains.

Le calendrier féminin de formation du couple présente une tout autre évolution. Les femmes urbaines, comme les rurales, contractent une union de plus en plus tardivement, ce qui confirme et prolonge la tendance déjà observée dans les enquêtes antérieures. Pour les urbaines tout d'abord: à 18 ans, 1 femme sur 2 était encore célibataire dans le groupe de générations 1936-1938; elles sont 70% dans ce cas dans les générations 1966-1968. À 25 ans, la proportion de célibataires est presque deux fois plus élevée dans les générations les plus jeunes (27.5% contre 16.0%). L'âge médian lors de la première union confirme ce retard de calendrier, puisqu'il est passé successivement de 19 à 20, puis à 21 ans dans les trois groupes générationnels.

Que les femmes urbaines en 1998 aient résidé en milieu urbain ou rural lors de leur première union ne change rien à la tendance générale, même si le recul du calendrier est un peu plus prononcé pour les femmes "migrantes", dont l'union a débuté en milieu rural et qui résident en zone urbaine à la date de l'enquête.

Le calendrier de formation du couple des femmes rurales recule lui aussi, mais très légèrement: l'âge médian était de 18 ans dans le groupe de générations 1936-1938 et est passé à 19 ans dans les deux groupes suivants. Cette relative stabilité masque un changement non négligeable du rythme de mise en couple entre 15 et 20 ans. Les unions très précoces sont moins fréquentes et la proportion de célibataires à 20 ans est passée de 27% à 39%. On observe donc bien un ralentissement du rythme du commencement de la vie en couple. Cependant, ce retard est rapidement comblé entre 20 et 25 ans; à 25 ans, la proportion de célibataires était de 13% dans les générations 1936-1938 et 1951-1953 et de 17% dans les générations 1966-1968: l'écart est faible.

Les femmes "migrantes", rurales lors de leur union et devenues urbaines à la date de l'enquête, ont un profil de nuptialité plus proche des normes de leur lieu de destination que de leur zone d'origine. La position particulière de ces migrantes est complexe puisque se conjuguent plusieurs éléments: une socialisation de jeunesse en milieu rural, qui imprime des comportements traditionnels de précocité matrimoniale, mais aussi un effet de sélection des migrantes parmi les femmes rurales les plus détachées des normes "traditionnelles" de la famille et du mariage en particulier (Juárez 1990; Lelièvre 1991). L'effet de sélection semble avoir peu joué dans les premières générations 1936-1938, puisque pour ces femmes, rurales avant l'union, la nuptialité est précoce indépendamment du futur statut migratoire (âge médian de 18 ans). Dans les générations les plus récentes (1966-1968), la différence d'âge au moment du mariage ne cesse d'augmenter entre les rurales non migrantes (19 ans) et les migrantes (21 ans). La migration est probablement plus sélective et compense l'effet du contexte de socialisation favorable à un mariage stable et précoce.

Cette analyse comparative du calendrier de formation du couple selon le sexe, la génération et la zone de résidence conduit à deux résultats. Tout d'abord, la population rurale, féminine comme masculine, se caractérise par un calendrier de début de vie commune plus précoce, et très stable, d'un groupe de génération à l'autre. Par ailleurs, l'évolution du calendrier masculin et féminin de la nuptialité est opposée. Les femmes non rurales retardent la formation de leur couple, alors que les hommes, à l'exception des ruraux, se marient de plus en plus jeunes. Cette situation entraîne mécaniquement une réduction de l'écart d'âge entre conjoints.

De nombreux travaux ont montré que l'allongement de la durée de scolarisation constitue l'un des principaux facteurs du recul de l'âge au moment du mariage au Mexique (de Oliviera et Pépin Lehalleur 1997; Samuel 2001). Le maintien prolongé dans le système scolaire est peu compatible avec le mariage, celui-ci étant étroitement lié à la constitution d'une descendance. De plus, les nouvelles aspirations féminines en termes de formation, d'emploi et de vie familiale, après de longues années passées à l'école, conduisent les femmes à s'engager plus tardivement dans la vie conjugale. Dans les générations les plus jeunes, surtout dans les villes, la rupture avec le schéma matrimonial traditionnel d'union précoce et exclusive de toute autre activité extra domestique est bien entamée. En revanche, peu d'éléments ont été apportés à l'explication du rajeunissement de l'âge des hommes au moment du mariage. Pour beaucoup d'entre eux, le passage au salariat urbain s'accompagnant d'un relâchement des prescriptions relatives au mariage, en particulier en ce qui concerne l'impératif d'un travail stable avant de convoler, pourrait l'expliquer. Mais aussi, comme l'indiquent Parrado et Zenteno, les jeunes hommes peuvent aujourd'hui compter sur les ressources de leur conjointe, les femmes ayant de plus en plus souvent un emploi avant d'avoir leurs enfants (Parrado et Zenteno 2002). Aussi ne leur est-il plus autant indispensable qu'auparavant d'être financièrement autonomes pour assumer les charges du ménage et peuvent-ils se marier un peu plus jeunes. Les jeunes générations, bien qu'elles aient bénéficié d'un progrès qualitatif considérable en matière d'éducation et de qualification professionnelle, ont cependant aussi été pleinement touchées

par la crise qui s'est amplifiée à partir des années 1980. Si l'on sait que les crises économiques agissent plutôt comme un frein au mariage en rendant plus difficile l'accession à l'indépendance résidentielle et financière, dans le cas mexicain par contre, la contribution féminine à l'économie des ménages aurait compensé l'effet des crises économiques sur la constitution des couples en facilitant malgré tout le mariage précoce des hommes.

## L'INTENSITÉ DE LA NUPTIALITÉ

À la différence du calendrier des unions, l'intensité reste relativement élevée et stable d'une génération à l'autre, comme d'autres études l'ont montré (Quilodrán 1991). Dans la population urbaine, à 45 ans, on compte 5.2% de célibataires définitives dans la génération 1936-1938 et 6.7% dans les générations 1951-1953. Les femmes rurales sont un peu moins nombreuses à demeurer célibataires, avec respectivement 4.7% et 4.1% de femmes qui n'ont jamais vécu en couple avant 45 ans.

Le retard de calendrier, qui s'accroît au fil du temps chez les femmes, risque de ne pas être complètement compensé aux âges plus élevés (au-delà de 30 ans) dans les jeunes générations urbaines: ainsi, il reste encore 18% de célibataires à l'âge de 30 ans<sup>6</sup> dans le groupe de générations 1966-1968, alors qu'elles n'étaient que 7.3% chez les plus âgées. Ce retard cumulé pourrait conduire à une augmentation du célibat définitif, qui serait alors une "nouveau" du régime de nuptialité mexicain.

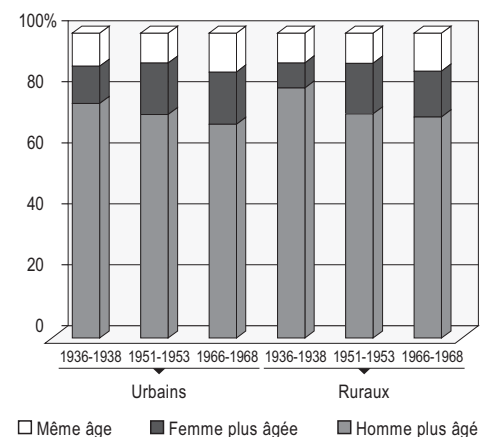
Chez les hommes urbains, la proportion de célibataires à 45 ans est de 4.1% pour les générations 1936-1938 et de 3.3% pour celles de 1951-1953. Les hommes ruraux demeurent plus fréquemment célibataires que les urbains. À 45 ans, ils sont 5.3% à l'être dans les générations 1936-1938 et 1951-1953. Contrairement aux femmes, rien n'indique que la proportion de célibataires définitifs risque d'augmenter à l'avenir.

## L'ÉCART D'ÂGE ENTRE CONJOINTS

Comme on l'a vu plus haut, le rajeunissement des unions masculines et le vieillissement des unions féminines conduisent à une réduction de l'écart d'âge entre conjoints. À présent, examinons plus finement cet écart d'âge, non plus comme le résultat de la différence des âges médians masculins et féminins, mais à partir des écarts lors de la première union de la personne interrogée et de son conjoint.

La grande majorité des couples (au moins 70%) est constituée d'hommes plus âgés que leur conjointe; environ 10% des couples sont formés d'individus du même âge; et dans 10% – 15% des cas, la femme est la plus âgée. Il existe une grande similitude de cette répartition au sein des couples ruraux et des couples urbains; en ville néanmoins on observe une plus grande fréquence de couples où la femme est l'aînée.

La comparaison entre générations (graphique 6) indique, pour le milieu urbain, un léger déclin des couples où l'homme est plus âgé (de 77% à 70% dans les groupes 1936-1938 et 1966-1968 respectivement)<sup>7</sup> au profit des couples "égalitaires" (de 11% à 13%) et des couples où la femme est plus âgée (de 12% à 17%). L'évolution à la hausse du calendrier féminin et l'évolution à la baisse du calendrier masculin



**Graphique 6 – Écart d'âge entre conjoints selon la génération et la zone de résidence en 1998.**

Source: auteurs (EDER-98)

conduisent donc à une situation jusque là relativement rare, à savoir des couples où l'homme n'est pas l'aîné.

Il faut noter que l'ampleur de l'écart d'âge est loin d'être le même selon le sexe de celui qui "domine" par l'âge. Ainsi, prenons le cas des couples urbains des générations 1936-1938. Lorsque l'homme est plus âgé (77% des cas), près de 8 fois sur 10 il a au moins 3 ans de plus que son épouse. À l'inverse, lorsque la femme est l'aînée, 6 fois sur 10 elle a moins de 3 ans de plus que son conjoint. En d'autres termes, même quand les femmes sont plus âgées, le nombre d'années qui les séparent de leur conjoint est moindre que dans la situation contraire.

La tendance est non seulement à la diminution des couples où l'homme est l'aîné, mais également à la réduction de l'écart d'âge dans ces cas-là. Ainsi, les hommes urbains avaient en moyenne 5 ans de plus que leur épouse dans les générations 1936-1938. Cet écart est passé à 3.2 ans, puis à 1.6 ans dans celles de 1966-1968. Par contre, la réduction est moins notable pour les femmes: les générations 1936-1938 étaient mariées à des hommes de 4.1 ans de plus en moyenne, cet écart est de 3.3 ans dans les deux groupes de générations suivants. Cette différence tient au fait que les hommes et les femmes d'un même groupe générationnel ne puisent pas dans les mêmes générations pour trouver leur conjoint, les hommes de la génération 1966-1968 se sont unis à des femmes nées à la fin des années 1960, alors que les femmes de ce même groupe générationnel se sont mariées avec des hommes nés plus tôt, à la fin de la première moitié des années 1960.

Les couples plus proches par l'âge sont-ils des couples plus égalitaires dans leurs relations conjugales? C'est une hypothèse souvent avancée, mais difficilement vérifiable à partir des données dont nous disposons. Néanmoins, il est effectivement fort probable que l'ensemble des changements en cours touchant les femmes –mariage plus tardif, niveau d'éducation croissant, meilleur accès au marché du travail, diminution du nombre d'enfants et réduction de la différence d'âge avec le conjoint– ne peuvent que favoriser des relations où la domination masculine est atténuée.

## LE DEVENIR DES UNIONS

### Les dissolutions d'unions

Les ruptures d'unions sont le résultat soit d'une dissolution "volontaire" par séparation ou divorce, soit d'une dissolution subie par veuvage. Du fait de la baisse de la mortalité, le veuvage a nettement diminué d'une génération à l'autre, mais le veuvage féminin reste supérieur aux niveaux masculins, à cause d'une moindre mortalité féminine à chaque âge et de remariages également moins fréquents chez les femmes. Ainsi à 45 ans, la proportion de femmes veuves est passée de 9.4% à 4.8% entre les générations 1936-1938 et 1951-1953, alors que chez les hommes ces proportions sont restées stables autour de 1.3%.

Les ruptures d'union par séparation et divorce ont donc pris le pas sur les veuvages et sont devenues majoritaires au début des années 1990 (Salles et Tuirán 1996) non seulement parce que le veuvage régresse mais aussi par l'augmentation de l'instabilité conjugale observée depuis les années 1980 (Suárez López 2000). La proportion de couples séparés (ou de divorcés dans une moindre mesure) double entre les générations anciennes et récentes, passant de 5% à 10% 5 ans après le début de l'union, et de 8% à 16% au bout de 10 ans d'union. La tendance semble plus prononcée en zone urbaine, mais la faiblesse des effectifs ne permet pas pour l'instant de conclure sur ce point. Néanmoins, malgré la hausse du nombre de séparations et divorces, Ariza et de Oliveira (1999) rappellent que le Mexique et les pays d'Amérique Centrale se distinguent, notamment des pays caribéens, par une assez faible proportion de ruptures volontaires d'union.

Compte tenu de la relative stabilité de la nuptialité mexicaine au cours du temps, ce changement de comportement à l'égard de la pérennité des unions mérite que l'on s'y arrête



quelques instants. Quelles sont les femmes les plus sujettes aux ruptures d'union par séparation ou divorce? Pour répondre à cette question, nous avons construit plusieurs modèles de régression logistique portant sur la période d'exposition au risque de vivre une rupture d'union, soit entre le début de la première union et la rupture de celle-ci ou la date de l'enquête si les femmes vivent toujours en couple. On peut ainsi repérer les caractéristiques individuelles associées aux femmes dont la première union a été rompue (tableau 3). Différentes variables ont été introduites, variables relatives aux caractéristiques socio-démographiques (génération, lieu de résidence durant la première union, durée de scolarisation, nombre d'emplois et de migrations) et aux caractéristiques de la première union (âge au moment de l'union, durée, écart d'âge entre conjoints, corésidence avec les parents, descendance atteinte), dont on peut faire l'hypothèse qu'elles jouent un rôle sur le risque de dissolution d'union. Les modèles finalement retenus ici ne présentent que les variables ayant un effet significatif sur la séparation, de façon à ne pas alourdir la discussion. Ainsi, ni le nombre de migrations, ni l'écart d'âge entre conjoints n'ont d'effet sur la dissolution des unions. Enfin, le modèle général, appliqué à l'ensemble des femmes ayant vécu en couple (modèle 1), a été repris pour chacun des groupes de générations séparément, afin de mieux cerner les effets de contexte sur les risques de rupture d'union (modèles 2, 3 et 4 du tableau 4).

Un premier résultat corrobore l'évolution précédemment constatée, à savoir un risque de rupture d'union croissant dans les jeunes générations (modèle 1): toutes choses égales par ailleurs, ce risque est plus élevé dans les générations 1966-1968 que dans celles de 1936-1938. Le lieu de résidence au cours de cette première union affecte également le risque de dissolution:<sup>8</sup> les femmes vivant en ville ont un risque deux fois plus élevé de se séparer de leur conjoint que celles résidant en milieu rural. Ce résultat est conforme à l'effet attendu. L'instabilité conjugale est supérieure dans la population urbaine, où le contrôle social des unions est moindre et où les modèles familiaux alternatifs sont mieux acceptés. Néanmoins, cette conclusion n'est pas valable pour les générations anciennes, ce qui pourrait s'expliquer par la composition sociale des villes dans les années 1960, celles-ci étant majoritairement alimentées par l'émigration rurale qui draine ses propres modèles familiaux, sans qu'ils soient encore bouleversés par la modernité urbaine.

Une seule variable agit de façon comparable dans le modèle général et dans les modèles par générations: la durée écoulée depuis l'union. Le risque de dissolution d'union est plus élevé

<i>Temps écoulé depuis le début de l'union et situation du couple</i>	<i>Génération 1936-1938</i>		<i>Génération 1951-1953</i>		<i>Génération 1966-1968</i>	
	<i>Hommes %</i>	<i>Femmes %</i>	<i>Hommes %</i>	<i>Femmes %</i>	<i>Hommes %</i>	<i>Femmes %</i>
<i>5 ans</i>						
<i>Union en cours</i>	94.5	88.7	88.6	95.0	94.5	93.1
<i>Séparé(e)s / divorcé(e)s</i>	5.0	9.0	10.0	4.8	5.1	6.9
<i>Veuf(ve)s</i>	-	-	-	-	-	-
<i>10 ans</i>						
<i>Union en cours</i>	87.5	85.8	82.0	89.6	90.9	86.0
<i>Séparé(e)s/ divorcé(e)s</i>	8.8	11.4	16.1	8.2	6.4	14.0
<i>Veuf(ve)s</i>	-	-	-	-	-	-
<i>15 ans</i>						
<i>Union en cours</i>	83.7	83.4	75.4	88.2	88.2	73.1
<i>Séparé(e)s/ divorcé(e)s</i>	10.0	13.1	17.9	9.6	8.7	-
<i>Veuf(ve)s</i>	6.3	3.5	-	-	-	-

**Tableau 2 – Devenir de la première union selon la durée écoulée depuis le début de l'union, par génération et par sexe.**

Source: auteurs (EDER-98)

dans les premières années, puis décroît progressivement au cours du temps; en d'autres termes, les unions les plus fragiles résistent peu de temps, mais ce risque accru s'explique aussi parce que le poids de la charge familiale n'est pas encore trop dissuasif. À mesure que la durée de l'union s'allonge, la taille de la descendance augmente et devient un obstacle certain à la séparation conjugale; nous reviendrons sur ce point plus loin.

L'effet de l'âge au moment de la première union est, en revanche, plus complexe. Un âge précoce (avant 20 ans) s'inscrit dans le cadre du modèle traditionnel de la nuptialité mexicaine et ce modèle correspond aussi à une grande stabilité des unions. L'union précoce serait alors associée à un moindre risque de dissolution. Les plus tardives, quant à elles, coïncideraient aussi avec des choix conjugaux plus individuels et planifiés, se traduisant par un fort consensus conjugal (Samuel 2001). De par le fort attachement affectif des conjoints, ces unions seraient alors plus solides et plus résistantes au temps. L'évolution des mariages dans les pays occidentaux remet cependant en question une telle hypothèse. Ces unions dictées par des dimensions essentiellement affectives (même si le choix du conjoint n'est pas indépendant de l'appartenance sociale et culturelle) conduisent à des attentes et des exigences extrêmement

Variables explicatives	Population totale	Génération 1936-1938	Génération 1951-1953	Génération 1966-1968
<i>Génération 1936-1938</i>	48.2			
<i>Génération 1951-1953</i>	37.0			
<i>Génération 1966-1968</i>	14.7			
<i>Lieu de résidence</i>				
<i>Urbain</i>	43.9	40.8	45.5	49.7
<i>Rural</i>	56.1	59.2	54.5	50.3
<i>Âge lors de la première union</i>				
<i>12-17 ans</i>	35.5	26.2	34.5	35.6
<i>18-20 ans</i>	36.9	37.6	36.1	36.9
<i>21 ans et plus</i>	27.6	26.2	29.4	27.5
<i>Nombre d'enfants</i>				
<i>0-1</i>	21.3	16.5	19.3	42.0
<i>2-4</i>	37.2	26.3	45.3	(2-3) 44.8
<i>5 et plus</i>	41.4	57.2	35.3	(4 et plus) 13.1
<i>Corésidence avec les parents</i>				
<i>Non</i>	91.9	90.8	92.3	88.8
<i>Oui</i>	8.9	9.1	7.7	11.2
<i>Nombre d'années d'études</i>				
<i>0-2</i>	35.6	49.8	29.7	10.5
<i>3-5</i>	26.5	28.3	27.3	18.9
<i>6</i>	13.7	10.2	16.2	18.7
<i>7 et plus</i>	23.2	11.6	26.8	51.9
<i>Nombre d'emplois</i>				
<i>0</i>	54.9	58.7	53.0	47.4
<i>1</i>	28.1	26.7	28.2	32.1
<i>2 et plus</i>	17.0	14.6	18.8	20.5

**Tableau 3 – Distribution de la population féminine non célibataire, selon les variables retenues dans le modèle de régression.**

Source: auteurs (EDER-98)

<i>Variables explicatives</i>	<i>Modèle 1 Population totale</i>	<i>Modèle 2 Génération 1936-1938</i>	<i>Modèle 3 Génération 1951-1953</i>	<i>Modèle 4 Génération 1966-1968</i>
<i>Temps écoulé depuis le début de l'union<sup>1</sup></i>	0.96***	0.97**	0.96**	0.92*
<i>Génération 1936-1938</i>	référence			
<i>Génération 1951-1953</i>	1.44**			
<i>Génération 1966-1968</i>	1.64**			
<i>Lieu de résidence</i>				
<i>Urbain</i>	2.04***	1.47	2.01**	2.43*
<i>Rural<sup>2</sup></i>	référence	référence	référence	référence
<i>Âge lors de la première union</i>				
<i>12-17 ans</i>	référence	référence	référence	référence
<i>18-20 ans</i>	0.62***	0.72	0.44***	0.73
<i>21 ans et plus</i>	0.52***	0.69	0.45**	0.44**
<i>Nombre d'enfants<sup>2</sup></i>				
<i>0-1</i>	1.50	1.84	1.08	1.14
<i>2-4</i>	1.33	2.11**	1.08	1.06
<i>5 et plus</i>	référence	référence	référence	référence
<i>Corésidence avec les parents<sup>2</sup></i>				
<i>Non</i>	référence	référence	référence	référence
<i>Oui</i>	3.25***	1.65	3.54***	5.93***
<i>Nombre d'années d'études</i>				
<i>0-2</i>	référence	référence	référence	référence
<i>3-5</i>	1.08	1.07	0.88	3.33
<i>6</i>	1.08	0.75	1.07	3.62
<i>7 et plus</i>	1.18	1.15	0.84	4.58**
<i>Nombre d'emplois<sup>2</sup></i>				
<i>0</i>	référence	référence	référence	référence
<i>1</i>	1.74***	1.70	2.51***	1.18
<i>2 et plus</i>	2.26***	2.09***	3.61***	1.12
<i>Nombre d'observations (total et selon générations)</i>	26 037	12 556	9 642	3 839
<i>Maximum de vraisemblance</i>	-1 022.03	-326.66	-415.96	-263.63
<i>Degrés de liberté</i>	15	13	13	13

**Tableau 4 – Dissolution des unions des femmes par séparation ou divorce. Régression logistique en temps discret – rapports de chances.**

\*\*\* Significatif au seuil de 1%

\*\* Significatif au seuil de 5%

<sup>1</sup> Variable continue

<sup>2</sup> Variables dont la valeur change au cours du temps (entre le début de la première union et la fin de l'observation)

Source: auteurs (EDER-98)

élevées entre conjoints, menant à un “désenchantement” mutuel (Roussel 1989) qui fragilise les unions. Aussi le lien entre le risque de dissolution d’union et l’âge au moment de la première union est-il ambivalent.

Selon les résultats du modèle général, toutes choses égales par ailleurs, plus l’union est tardive, plus le risque de rupture est faible: ce risque est divisé par deux entre les femmes mariées avant 18 ans et après 20 ans. Le mariage tardif renforce donc la solidité des couples. Mais ce constat ne vaut pas pour toutes les générations examinées séparément. Dans les générations anciennes, le risque de séparation n’est pas dépendant de l’âge au moment de l’union, alors qu’il joue pour les deux autres groupes. Dans les générations 1966-1968, c’est-à-dire celles qui vont participer au retard du calendrier de la nuptialité des années 1980, l’âge tardif au mariage protège les unions, mais seulement quand il est repoussé au-delà des 20 ans. Finalement, le retard de l’âge lors du mariage serait un frein à l’instabilité matrimoniale dans les générations intermédiaires et jeunes, en ce qu’il conduit à la formation d’unions entre conjoints probablement installés dans une situation économique plus stable et autonome du fait de leur âge et s’appuyant sur une forte cohésion conjugale.

Le niveau d’études est un facteur qui, comme l’âge au moment de la première union, peut avoir des effets contradictoires sur la durabilité des unions. Un niveau d’études relativement élevé (généralement associé à un âge lors du mariage plus tardif) peut conduire à la fois à un choix conjugal plus individuel et à la constitution de couples très soudés; du fait des attributs socio-culturels et économiques des femmes les plus éduquées, celles-ci sont aussi plus à même de rompre une union qui ne répond pas à leurs attentes. La variable retenue pour explorer ces hypothèses est le nombre d’années passées dans le système scolaire.<sup>9</sup>

De façon surprenante, l’éducation n’aurait pas d’effet sur le risque de dissolution d’union, sauf dans le groupe de générations 1966-1968, pour lequel le risque de rupture augmente pour les femmes ayant été au moins 7 ans à l’école par rapport à celles ayant été peu ou pas scolarisées. En se massifiant, l’éducation serait devenue plus discriminante. L’hypothèse de l’autonomisation féminine par le biais de l’éducation comme facteur d’instabilité conjugale pourrait être retenue, mais l’examen de plusieurs éléments conduit à être prudent quant à cette conclusion. D’une part, celle-ci ne vaut que pour les jeunes générations, et pourtant dans les générations plus anciennes, les femmes les plus éduquées sont sursélectionnées du fait de leur rareté; d’autre part, un autre indicateur d’autonomisation, celui de l’activité économique, a un effet neutre dans la jeune génération, comme nous le verrons plus loin, et ne permet donc pas d’aller jusqu’au bout de l’hypothèse de l’autonomie. Compte tenu de ces résultats, il est difficile de conclure sur le lien entre éducation et dissolution des unions; il est d’ailleurs possible que les deux effets de l’éducation sur les risques de ruptures présentés plus haut s’annulent mutuellement.

Un facteur plus rarement examiné dans l’étude de la nuptialité est la composition des ménages au cours de l’union. Au Mexique, la résidence virilocale ou néolocale est généralement préférée lors de la formation du couple. En milieu rural, la résidence virilocale domine (50.8%) suivie de la résidence néolocale (38%); en milieu urbain les proportions sont inversées (35.3% et 50.4% respectivement) (Echarri 2000). Les situations de coresidence avec les parents de l’épouse sont plus rares, mais ne sont analysées ici que celles que permet d’appréhender l’enquête, année après année. Ainsi, 1 femme sur 10 en moyenne a connu ce type d’arrangement résidentiel.

La composition du ménage au cours de la première union joue un rôle non négligeable sur le risque de séparation conjugale. Le fait pour une femme d’avoir cohabité avec son conjoint et au moins l’un de ses deux parents au cours de sa première union est associé à un risque très élevé de rupture par comparaison avec couples qui n’ont pas connu de tels arrangements familiaux (ce résultat est valable pour tous les modèles, sauf pour les générations anciennes), c’est même la variable dont l’effet est le plus fort dans le modèle général et celui des générations 1966-1968. Il est difficile de juger si ce type de cohabitation augmente le risque de dissolution du fait de conflits familiaux plus prononcés, par exemple entre beaux-parents et gendre, ou bien si ce choix d’arrangement domestique est adopté parce que le couple est dès le départ en

situation de fragilité et / ou de vulnérabilité économique et ne peut pas s'installer indépendamment. Compte tenu du caractère atypique de cette forme de cohabitation, il est possible qu'il s'agisse d'un choix contraint, ce qui rend la seconde hypothèse plus plausible. Pour aller plus loin dans l'analyse, il faudrait tester les risques de dissolution pour chaque type de composition familiale au cours de la première union, ce que les données de l'enquête ne permettent pas.

Au cours de la première union, l'élément structurant du couple va être, dans la très grande majorité des cas, la constitution d'une descendance. Rarissimes sont les couples qui restent volontairement sans enfant, quelle que soit la génération d'appartenance. En revanche, les couples vont se différencier en fonction de la taille de cette descendance et des modalités de sa constitution. En quoi les étapes de constitution de la descendance peuvent-elles affecter le risque de dissolution? On peut faire l'hypothèse que les femmes ayant un nombre élevé ou relativement élevé d'enfants (au moins 4) sont moins enclines à la séparation. D'une part, en reprenant un argument avancé plus haut, il est probable que les femmes les plus fécondes s'inscrivent dans un modèle familial traditionnel centré sur la procréation et qui va de pair avec le maintien de l'unité conjugale. D'autre part, la difficulté des femmes ayant de nombreux enfants à charge d'accéder à une autonomie économique et résidentielle freine très certainement les velléités de séparation. Par conséquent, ce sont les femmes sans enfant ou avec peu d'enfants qui pourraient avoir un plus grand risque de rupture d'union. Or cette variable n'a d'effet ni dans le modèle général ni dans ceux des générations intermédiaires et jeunes. Seules les générations anciennes qui ont connu les niveaux les plus élevés de fécondité, connaissent un risque différencié de séparation selon le nombre de leurs enfants: celles ayant eu entre 2 et 4 enfants courent un risque plus important de se séparer que les femmes plus fécondes, les femmes les moins fécondes n'ayant quant à elles pas de risque significativement plus élevé de séparation. L'hypothèse avancée plus haut n'est donc pas vérifiée, le risque de séparation serait indépendant du nombre d'enfants, mais comme nous l'avons noté, les ruptures conjugales surviennent davantage dans les premières années d'union, quand le nombre d'enfants est donc encore faible. Si dans l'analyse on ne contrôle pas le risque de dissolution par la durée de l'union (modèle non présenté ici), celui-ci est étroitement lié au nombre d'enfants: moins ils sont nombreux, plus la probabilité de rupture conjugale est forte, confirmant ainsi l'hypothèse avancée.

À plusieurs reprises, la question de l'autonomie des femmes est intervenue, notamment en ce qui concerne les ressources financières disponibles. Il reste à savoir si l'accès au travail des femmes, en apportant une certaine autonomie, accroît les risques de rupture d'union. Pour mesurer cet effet, le nombre cumulé d'emplois jusqu'à la séparation ou la fin de l'observation a été intégré au modèle.

Les résultats du modèle général montrent que l'activité économique agit positivement sur les risques de dissolution. Le fait pour une femme d'avoir travaillé au cours de sa vie accroît considérablement sa probabilité de séparation conjugale: celle-ci augmente sensiblement quand une femme a occupé un emploi par comparaison avec celles ayant déclaré n'avoir jamais travaillé, et nettement plus quand elle a occupé au moins deux emplois. Ce résultat, à peu de choses près, se retrouve pour les deux premières générations. Ainsi, ces femmes qui sont sorties de l'univers domestique et familial pour exercer un travail rémunéré, à des époques où la grande majorité des femmes ne le faisaient pas, ont davantage été confrontées à une séparation conjugale. Séparation voulue et assumée par la femme grâce à l'acquisition de ressources propres et à un élargissement de l'horizon des possibles par les biais des emplois occupés, ou séparation subie par suite de conflits conjugaux liés à cette autonomie féminine? Nous ne fermerons la porte ni à l'une ni à l'autre de ces hypothèses, elles se combinent probablement. La question qui reste en suspens renvoie à la situation des femmes des jeunes générations. Pourquoi l'effet de l'activité économique ne joue-t-il plus pour celles-ci? Plusieurs éléments sont à considérer. Ces femmes, jeunes, ont en



Foto: Rodolfo Avila (cemca)

moyenne moins d'enfants et un niveau d'éducation plus élevé. Le coût d'une séparation est alors moins lourd à assumer, d'une part du fait d'une moindre charge familiale, et d'autre part parce que la perspective d'un emploi futur est meilleure grâce à une plus grande qualification. Par ailleurs, les normes sociales relatives à la famille changent avec l'augmentation des divorces et des séparations, ce qui atténue la pression sociale contre les ruptures d'unions et peut-être même les faciliter par une plus grande acceptation et une prise en charge des mères séparées par leur famille. Ces trois facteurs, allégeant les conséquences d'une séparation, rendent moins indispensable l'intégration au marché du travail avant son éventuelle survenue.

Pour résumer, il convient de noter que seule la durée d'union agit à l'identique sur le risque de séparation conjugale pour l'ensemble des groupes de générations; les années qui passent diminuent le risque de rupture d'union. Pour le reste, des modèles explicatifs différents s'imposent selon les générations de femmes. Pour les plus anciennes (1936-1938) et pour les intermédiaires (1951-1953), moins sujettes à rompre leurs unions que les femmes des jeunes générations, l'emploi s'affirme comme un facteur explicatif important des ruptures d'union en augmentant significativement les risques de séparation. Pour les femmes des générations les plus jeunes de notre enquête (1966-1968), et dont la trajectoire conjugale est loin d'être terminée, le mariage tardif et une longue scolarisation s'imposent comme facteurs explicatifs déterminants de l'interruption volontaire des unions; le premier réduit significativement le risque de rupture de la première union alors que le second facilite la séparation.

### Le nombre d'unions

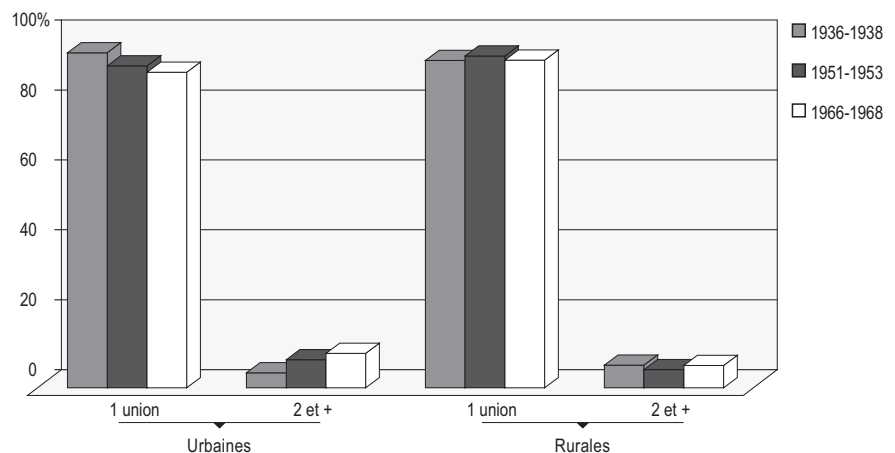
Même si une augmentation des dissolutions volontaires d'union s'amorce, en particulier en milieu urbain, la nuptialité mexicaine se caractérise par la rareté des individus, et surtout des femmes, cumulant plusieurs unions au cours de leur vie.

Dans les générations les plus longuement observées (1936-1938), et dont le risque de contracter une nouvelle union est faible du fait de leur âge (au moins 58 ans), le nombre moyen d'unions est relativement faible: 1.24 pour les hommes et 1.11 pour les femmes. Le remariage est donc légèrement plus fréquent pour les hommes appartenant à ces générations: 15.3% d'entre eux ont conclu plus d'une union, contre 8% des femmes.

Les deux autres groupes de générations étant encore "soumis au risque" de conclure une nouvelle union, la comparaison du nombre d'unions ne peut se faire qu'à 30 ans, âge auquel les individus des 3 groupes de générations sont observés par l'enquête. Il s'agit alors de repérer

**Graphique 7 – Nombre cumulé d'unions à 30 ans selon la génération et la zone de résidence en 1998. Population féminine.**

Source: auteurs (EDER-98)



si l'instabilité matrimoniale croît avant cet âge plutôt que de mesurer l'intensité des remariages tout au long de la vie.

Pour les hommes, aucune évolution n'est perceptible d'une génération à l'autre, que ce soit pour la population rurale ou urbaine. Ce résultat n'est guère surprenant, compte tenu de l'âge des hommes au moment de la première union. À 30 ans, ils n'ont pas encore eu le temps de rompre une première union et d'en contracter une seconde; ils ne sont que 5% dans ce cas-là.

En revanche, les femmes urbaines en 1998, contrairement aux rurales, semblent connaître une mobilité conjugale croissante: la proportion de femmes ayant été mariées au moins deux fois à 30 ans passe de 4.3% dans les générations 1936-1938 à 9.8% dans les générations 1966-1968. Cette augmentation est d'autant plus notable qu'elle se produit parallèlement à une élévation de l'âge lors de la première union, ce qui conduit à un raccourcissement de l'intervalle qui sépare la formation du couple du 30<sup>e</sup> anniversaire. On peut faire l'hypothèse que cette tendance se poursuivra aux âges plus avancés et que le nombre moyen d'unions dans la population urbaine augmentera à l'avenir.

## CONCLUSION

La nuptialité mexicaine est-elle réellement en mouvement? Oui certainement, mais il ne s'agit pas d'un bouleversement rapide et radical. Des changements s'opèrent, plutôt dans la population urbaine que dans celle des campagnes, parmi les hommes et les femmes des jeunes générations. Les transformations –retard de l'âge au moment de l'union pour les femmes, hausse des dissolutions conjugales, réduction de l'écart d'âge entre conjoints, recul du mariage religieux– traduisent une mise à distance du modèle, non pas unique, mais le plus fréquent au Mexique: celui du mariage précoce, universel et très stable. Cette évolution révèle et accompagne une redéfinition de la place des femmes dans la société et au sein des unités familiales, ainsi que des relations entre hommes et femmes. L'amélioration du statut féminin d'une part, par le biais notamment de l'accès généralisé à l'éducation scolaire, à la contraception et de plus en plus au marché du travail salarié, et d'autre part l'affaiblissement des rapports de domination masculine qui en découlent, sont certainement des éléments majeurs de cette transformation du mariage. Analysé ici au travers d'indices statistiques, ce mouvement de la nuptialité est aussi le signe de l'émergence probable d'un nouveau "contrat conjugal", où les implications et les obligations du mariage seront moins contraignantes et où les relations qu'il noue entre les conjoints seront moins inégalitaires.

## NOTES

- 1 Enquête effectuée par le Centre Français pour la Population et le Développement (CEPED), France; le Centre de Recherche et Documentation pour l'Amérique Latine (CREDAL), France; l'Instituto Tecnológico de Monterrey, Mexique; El Colegio de la Frontera Norte, Tijuana, Mexique; l'Université de Paris x, Nanterre, France; le Population Studies Center de la University of Pennsylvania, États-Unis; l'Universidad Autónoma de Baja California, Mexique; l'Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática, Mexique et le Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología, Mexique. L'échantillon de l'EDER-98 a été constitué à partir de la population interrogée en 1997, au cours de l'ENADID-97. Consulter le site [www.gda.itesm.mx/cee/eder](http://www.gda.itesm.mx/cee/eder).
- 2 Une enquête antérieure, l'ENADID de 1992 est comparable à l'ENADID élaborée en 1997, mais elle ne présente pas d'identificateurs pour la population indigène. Les deux ont été réalisées par l'Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática, Mexique.
- 3 Localités urbaines: 15 000 habitants et plus; localités rurales et semi-urbaines (rurales dans le texte): moins de 15 000 habitants.
- 4 L'analyse du calendrier de nuptialité qui suit repose sur l'étude des proportions de sortie de célibat à chaque âge (courbe de fonction de séjour). L'analyse descriptive des fonctions de séjour permet de calculer les probabilités de se marier à chaque âge. Pour plus de simplicité, nous interpréterons les courbes obtenues comme les proportions d'hommes et de femmes demeurant célibataires à chaque âge. Pour plus de détails sur les méthodes d'analyses descriptives des biographies, nous renvoyons aux ouvrages suivants: Bocquier 1996; Courgeau et Lelièvre 1989; Lelièvre et Brिंगé 1998.
- 5 C'est précisément le milieu de résidence (rural / urbain) l'année précédant l'union qui a été retenu dans l'analyse. Les générations 1966-1968 ne sont observées que jusqu'à 32 ans, âge atteint au moment de l'enquête.

- 6 Dans le dernier groupe de génération, âgé de 30 à 32 ans lors de l'enquête, un certain nombre d'individus ne vivent pas encore en couple, ce qui peut biaiser les résultats des écarts d'âges. Les unions tardives, féminines comme masculines, suivent un modèle de nuptialité un peu atypique. Généralement, plus les femmes se marient tard, moindre est l'écart d'âge avec leur conjoint, et inversement pour les hommes.
- 7 On compte environ une femme divorcée pour 5 femmes séparées.
- 8 L'échantillon de l'enquête ayant été stratifié selon la zone de résidence de manière non proportionnelle, une variable de contrôle (urbain / rural) a été introduite dans les modèles, mais elle n'est pas analysée ici. En revanche, on a pris en compte la zone de résidence au cours de chaque année d'observation, entre l'année de la première union et la fin de l'observation (séparation / divorce ou date de l'enquête / veuvage). Par conséquent, cette variable de résidence qui change dans le temps, 1) est contrôlée par le lieu de résidence lors de l'enquête; 2) ne tient pas compte du lieu de résidence avant la première union. Ces restrictions conduisent à interpréter le résultat avec circonspection.
- 9 D'autres découpages en classes que ceux présentés ici (cf. tableau 3), de même qu'une variable de "niveau d'études atteint", ont été testés, mais ils n'améliorent pas les résultats obtenus.

## BIBLIOGRAPHIE

- Ariza, Marina et Orlandina de Oliveira 1999 – Formación y dinámica familiar en México, Centroamérica y el Caribe. Dans Figueroa Campos, B.C. (éd.). *México diverso y desigual: enfoques sociodemográficos - V Reunión de Investigación Sociodemográfica en México*. El Colegio de México, SOMEDE, Mexico.
- Bocquier, Philippe 1996 – *L'analyse des enquêtes biographiques*. CEPED, Paris.
- Cosío-Zavala, María Eugenia 1994 – *Changements de fécondité au Mexique et politiques de population*. L'Harmattan, Paris.
- Courgeau, Daniel et Eva Lelièvre 1989 – *Analyse démographique des biographies*. INED, Paris.
- Echarri, Carlos 2000 – La casada casa quiere. Un análisis de los patrones de residencia posterior a la unión de las mujeres mexicanas. *VI Reunión de Investigación Sociodemográfica en México*. El Colegio de México, SOMEDE, Mexico.
- Juárez, Fátima 1990 – La vinculación de eventos demográficos: un estudio sobre los patrones de nuptialidad. *Estudios Demográficos y Urbanos* 15 (5.3): 453-477.
- Lelièvre, Eva 1991 – Constitution de la famille et urbanisation au Mexique. Dans Quesnel, A. et P. Vimard (eds). *Migration, changements sociaux et développement. Troisièmes Journées Démographiques, Paris, du 20 au 22 septembre 1988*. ORSTOM, Paris.
- Lelièvre, Eva et Arnaud Bringé 1998 – *Manuel pratique pour l'analyse statistique des biographies*. INED, PUF, Diffusion, Paris.
- Ojeda de la Peña, Norma 1991 – Familia. El aumento del divorcio y la separación. *Demos* 4: 15-16.
- Oliveira de, Orlandina et Marielle Pépin-Lehalleur 1997 – Femmes venues à la ville et autres mobilités. Ruptures et inflexions culturelles dans des récits autobiographiques (Mérida, Mexico, Tijuana). *Cahiers des Amériques Latine* 25: 149-169.
- Parrado Emilio et René Zenteno 2002 - Gender Difference in Union Formation in Mexico: Evidence From Marital Search Models. *Journal of Marriage and Family* 64:756-773.
- Quilodrán, Julieta 1991 – *Niveles de fecundidad y patrones de nupcialidad en México*. El Colegio de México, Mexico.
- 1993 – Cambios y permanencias de la nupcialidad en México. *Revista Mexicana de Sociología* 93.1: 17-40.
- Roussel, Louis 1989 – *La famille incertaine*. Seuil, Paris.
- Salles, Vania et Rodolfo Tuirán 1996 – Mitos y creencias sobre la vida familiar. *Revista Mexicana de Sociología* 96.2: 117-144.
- Samuel, Olivia 2001 – *Mariage et famille en milieu rural mexicain*. L'Harmattan, Paris.
- Suárez López, Leticia 2000 – Revisión demográfica del divorcio en México. *Memorias de la VI Reunión Nacional de Investigación Demográfica en México*. El Colegio de México, SOMEDE, México.